

# OFFRE D'EMPLOI – PSYCHOMOTRICIEN.NE (Rèf 2021-66)

L'Institut Public Ocens est né de la fusion de l'Institut La Persagotière, dédié à l'accompagnement d'enfants, de jeunes adultes et d'adultes présentant une surdité ou des troubles du langage et de l'Institut Les Hauts Thébaudières, en charge d'accompagner les personnes déficientes visuelles et des jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme. Les services et dispositifs se déploient sur le territoire départemental et assurent l'accompagnement de près de 760 enfants et 300 adultes.

## Description du poste :



Contrat à durée déterminée à pourvoir dès que possible jusqu'en juillet 2022.



Temps partiel (35%). Jours travaillés : lundi et jeudi.



Affectation: CAMSP Châteaubriant, rue du Prieuré.



Conditions et avantages

- Rémunération selon expérience sur la grille des psychomotriciens de la fonction publique hospitalière. Eligible au Segur de la santé.
- ✓ Chèque Déjeuner
- ✓ RTT
- ✓ Temps de travail annualisé (congés la moitié des vacances scolaires + 15 jours à Noël)
- √ Téléphone et ordinateur professionnels



Travail auprès d'enfants de 0 à 6 ans, présentant un retard de développement ou un handicap supposé ou diagnostiqué.

# Missions du service :

Écouter et répondre aux inquiétudes des familles,

Établir un diagnostic,

Observer les compétences de l'enfant et repérer ses difficultés le plus tôt possible,

Mettre en œuvre un accompagnement adapté à chaque enfant,

Soutenir les parents dans leurs démarches

#### Vos missions:

Associer soin psychique et compensation des handicaps,

Prendre en compte les difficultés de développement, de communication et de relation des enfants.

Dans cette perspective soignante, le psychomotricien s'intègre dans la dynamique de l'équipe pluridisciplinaire et participe aux diverses réunions (équipe / synthèse / ADP / partenaires...).

Dans la répartition de son temps de travail, il y a le travail clinique, la réflexion personnelle, les réunions diverses et les rencontres avec les lieux et services extérieurs s'occupant de l'enfant.

Pratiquer des observations. Mettre en place un accompagnement thérapeutique sous la forme de prises conjointes auprès de jeunes enfants. Faire passer des bilans. Travailler en lien avec les familles, équipes et partenaires.

Institut Public Ocens

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce polyvalent

11 route de Clisson – CS 26310 - 44263 Nantes CEDEX 2 – Tel : 02 51 71 04 04 – Fax : 02 51 71 04 08 - camsp@ocens.fr

Antenne : rue du Prieuré de Béré – 44110 Châteaubriant – Tel 09 64 45 06 60 – camsp.nord@ocens.fr



### Activités :

Observations psychomotrices Elaboration d'un projet d'accompagnement Prises en charge conjointes avec un autre professionnel Réunions et synthèses : participation et écrits

#### Positionnement:

Sous l'autorité hiérarchique du responsable : Sophie GOULIAS Sous la responsabilité du médecin directeur : Solenn GAUBICHER

#### **Environnement:**

Relations internes avec l'équipe des professionnels du CAMSP (Châteaubriant et Nantes) et les services de l'Institut OCENS - Relations externes avec familles, autres structures, intervenants...

## Vos compétences :

Savoir	Diplôme d'Etat de Psychomotricien
Savoir-Faire	- Savoir se repérer dans l'histoire de l'enfant et de sa famille - Savoir travailler avec les parents et la dynamique familiale -Savoir se repérer dans le contexte institutionnel et environnemental -Être capable d'inventer de nouvelles formes d'intervention et d'utiliser des outils de lecture partageable -Être capable d'utiliser avec facilité l'outil informatique (ORGAMEDI logiciel saisie activité CAMSP)
Savoir-Être	-Être capable de se confronter à la dimension pédopsychiatrique des difficultés des enfants -Être capable d'écrire un projet d'accompagnement spécifique en lien avec le projet global de l'enfant -Être capable d'évaluer l'évolution de l'enfant de faire évoluer les objectifs du projet



Date limite de candidature : 11 octobre 2021

# **INFORMATION COVID**



La loi du 5 Août 2021, portant sur la gestion de la crise sanitaire, introduit l'obligation vaccinale et le pass sanitaire au sein des ESMS pour l'ensemble de leurs salariés (soignants, pédagogiques, éducatifs, administratifs et techniques). Ces mesures sont entrées en vigueur à compter du 9 août 2021.

Transmettre lettre de motivation et CV par mail ou par courrier à :

Mme PINEAU-SALAÜN Caroline 2 Rue René Dunan CS 66216 44262 NANTES Cedex 2

recrutements@ocens.fr

Renseignements au 07.71.44.05.33

Institut Public Ocens

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce polyvalent

11 route de Clisson - CS 26310 - 44263 Nantes CEDEX 2 - Tel: 02 51 71 04 04 - Fax: 02 51 71 04 08 - camsp@ocens.fr Antenne: rue du Prieuré de Béré - 44110 Châteaubriant - Tel 09 64 45 06 60 - camsp.nord@ocens.fr